Date de transmission de l'acte: 09/11/2026
Date de reception de l'AR: 09/11/2026

016-211601372-2026_8_6-DE
A G E D I

République Franç
Département : CHA
Arrondissement : Angoulême
FEUILLADE - COMMUNE

Séance du jeudi 05 novembre 2026

Délibération N° 2026_8_6

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
12	9	10
Date de la convocation : 02/11/2026		
Pour	Contre	Abstention
10	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le cinq novembre deux mille vingt-six, à 19 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (salle du Conseil), sous la présidence de Monsieur François DESVAUD.

Présents : Monsieur François DESVAUD, Monsieur Pascal REDON, Madame Bernadette BRUNOIS, Monsieur Michel DELAGE, Monsieur Jérôme CHARRIERE, Monsieur Denis BERNARD, Madame Sophie MULLER, Madame Sabine DE PREVILLE, Madame Amélie LEFEUVRE
Représentés : Madame Vanessa BOULETREAU représentée par Madame Bernadette BRUNOIS
Absents et Excusés : Monsieur Sébastien BAUD, Madame Justine TARDY

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Pascal REDON est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Décision modificative 2 section dépenses d'investissement

Exposé :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder à une décision modificative en section d'investissement au budget principal afin de réajuster les crédits de régularisation de la dette. Pour ce faire, il propose la Décision Modificative

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Dépenses réelles		**Recettes réelles**	
001		001	
2313 opération 146	-15 000,00€		
2315 opération 121	+15 000,00€		
Total investissement	0,00		0,00

Résolution :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents

- **Adopte** la Décision Modificative n°1 présentée ci-dessus

2026_8_6

Mise en ligne le : 17/11/2026 13:04 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : François DESVAUD
https://www.intramuros.org/feuillade/documents_administratifs/87674

Date de transmission de l'acte: 09/11/2026
Date de reception de l'AR: 09/11/2026

016-211601372-2026_8_6-DE
AGEDI

- **Autorise** Monsieur le Maire à procéder à tout
cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Monsieur François DESVAUD
Président de séance

MAIRIE DE FEUILLADE
16380 - CHARENTE

Pour le Maire,
l'Adjoint délégué

BRUNOIS B.

Pascal REDON
Secrétaire de séance

2026_8_6

Mise en ligne le : 17/11/2026 13:04 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : François DESVAUD
https://www.intramuros.org/feuillade/documents_administratifs/87674